

Grotte de Saint Marcel



Traversée Despeysse / Saint Marcel soumise à règlement : [>> lire la convention](#)

Inventeur : découverte en 1838 par un chasseur qui y vit disparaître son furet

Commune : Bidon

Département : Ardèche (07)

Pays : France

Coordonnées de l'entrée naturelle (Lambert) : X = 776.10 - Y = 227.70 - Z = 99

Coordonnées géographiques (entrée naturelle) : N 44°19'683 - E 004°32'574

Développement : env.47 815 m **Dénivelé :** 233m (-96 / +137) Spelunca 97 (1er trimestre 2005)

SITUATION

L'entrée naturelle de la Grotte de St Marcel d'Ardèche se situe sur la rive gauche (Nord) des Gorges de l'Ardèche, 40 mètres au dessus de la rivière, au débouché de la Combe du Pouzat, et à 100 m environ à l'Est d'un chemin carrossable. L'entrée se caractérise par un grand abri sous roche et l'accès de la cavité est barrée par une porte métallique fermée à clef.

DESCRIPTION

La grotte de St Marcel est la grotte au développement le plus important d'Ardèche, et parmi les plus grandes de France. Au 05 octobre 2004, la cavité développait au total près de 48 kilomètres pour 233 m de dénivelé.

Nous ne pourrions ici la décrire en détail, la tâche étant trop importante. Nous invitons en conséquence nos visiteurs à se diriger vers les sites des clubs ou organisations qui ont oeuvré dans cette cavité durant des décennies. Parmi eux, le Groupe des Spéléos St Marcellois, et le Groupe Spéléo Forez (<http://perso.wanadoo.fr/jean.drevet/stmarcel.htm>) dont le site est remarquable et très complet, à l'image du travail monumental produit par cette équipe dans cette immense cavité.

Nous vous invitons par ailleurs à découvrir un document exceptionnel réalisé en 1977 par Robert Billard, justement du Groupe Spéléo Forez (à l'époque, la cavité développait 24 757,40 m). Bien que relativement ancien, il s'agit là d'un des documents les plus complets présentant cette cavité.

[voir le document de Robert Billiard](#)

Le Ressac, quant à lui, constitue l'un des clubs effectuant régulièrement des actions dans cette cavité telles que des séances de prospection dans des galeries peu explorées ou encore des opérations de dépollution comme celle organisée en Novembre 2001 avec 44 participants venus de toute la région (voir article de Rémy Helck). La plupart des clubs d'Ardèche mènent des actions régulières dans cette cavité dont le potentiel de découverte reste encore important : Lisez ci-dessous le récit d'exploration des équipes de Marc Faverjon SCSM et Philippe Brunet AVENS qui ont fait progresser le développement de la cavité à 52 kilomètres.

[voir le document de Philippe Brunet et Marc Faverjon](#)

Grâce à l'entrée artificielle (Despeysse) ouverte sur le plateau en 1971 par le Groupe Spéléo Forez au prix d'un travail de titan, la cavité peut être traversée de part en part, offrant à ses visiteurs spéléos un parcours inoubliable de plusieurs kilomètres jusqu'à l'entrée naturelle dans les Gorges de l'Ardèche. On passe alors tout près de la partie aménagée et touristique dont l'accès (par tunnel artificiel creusé en 1988) se situe au bord de la route touristique des Gorges. La traversée Aven Despeysse / Grotte de Saint Marcel se réalise dans la journée (entre 3h30 et 8h00), un balisage est en place au niveau des carrefours, munissez-vous tout de même de la topographie. Avant de vous engager dans cette magnifique course, n'oubliez pas d'ouvrir la porte de l'entrée naturelle et de noter vos objectifs et coordonnées sur le cahier.

Partie Touristique - Informations

Ouverture non stop de 10 h à 18 h de mi-mars à mi-novembre.

Route Touristique des Gorges - Tél. 04 75 04 38 07

Réservations de la clef de Saint Marcel (entrée naturelle)

Spéléo Club St-Marcellois : SPINLER Gérard - Tél. 04 75 54 68 92

Chemin de la Glacière - 07700 Bourg St-Andéol

FICHE D'EQUIPEMENT AVEN DESPEYSSE (RESSAC 2005)

Recommandations : La traversée devient impossible si certains passages siphonnent. Prévoyez une reconnaissance après la trappe de La Cathédrale. Ne tirez pas les cordes en rappel dans les puits de l'aven Despeysse, vous seriez bloqués ! Les bivouacs et guidages professionnels sont strictement interdits >> [lire la convention](#)

Nom du puits	Profondeur	Cordes	Amarrages	Observations
R3 & P10	13 m	20 m	2 spits + 1 AN	AN sur trappe
P 21	21 m	30 m	4 spits + 1 AN	
P 15	15 m	25 m	2 spits + 3 AN	toboggan
P24 & coulée	40 m	70 m	6 spits + 2 AN	dév. sur broche
P7 & R4	15 m	45 m	7 spits + 2 AN	Pendule à -7m
<i>[Equipements en fixes dans le méandre et la suite de la traversée]</i>				